

ADMINISTRATEURS

J.C. GERMAIN  
J. DREVEYTON  
P. GERMAIN

MANDATAIRES

L. PACIELLO  
S. DUPLEX  
O. GERMAIN  
N. SEGUIN  
G. ARBONA  
S. RIEU  
J.D. DREVEYTON  
L. LAUGIER  
C. MORETTI

## ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DE VAUCLUSE

---

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

---

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Marseille  
et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes - CRCC de Montpellier - Nîmes

S.A. au capital de 250 000 euros - RCS Avignon 70 B 9 - Siret 702 620 097 00023 - APE 6920Z - TVA : FR 57 702 620 097

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31/12/2023**

**LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE**

*Association*

285 Rue Raoul Follereau  
84000 AVIGNON

Aux membres du comité,

**I - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DE VAUCLUSE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et présentant les caractéristiques suivantes :

- *Excédent* ..... 54 930 €
- *Total de bilan* ..... 1 736 049 €
- *Total produits d'exploitation* ..... 473 949 €

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DE VAUCLUSE à la fin de cet exercice.

**II - Fondement de l'opinion**

✓ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

✓ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

### **III - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les affectations comptables et plans d'amortissement de l'ensemble immobilier Maison Ligue mise en service au cours de cet exercice.

### **✓ Règles et principes comptables**

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe suite à la mise en application du nouveau règlement comptable ANC 2018-06 et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### **IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

### **V - Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **VI - Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permette de

systematiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

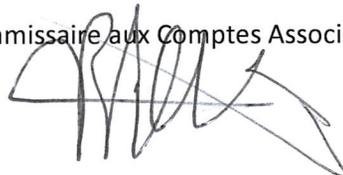
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Avignon, le 28 mars 2024

S.A. J. CAUSSE & ASSOCIÉS

Gilles Arbona

Commissaire aux Comptes Associé



Annexés au présent rapport :  
Comptes annuels de l'exercice.

ASSA CD 84 LA LIGUE CONTRE LE CANCER  
285 RUE RAOUL FOLLEREAU

84000 AVIGNON

## COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques	293	293		
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
. Terrains	100 000		100 000	100 000
. Constructions	830 909	60 799	770 111	782 991
. Installations tech., matériels, outillage				
. Autres	33 206	13 343	19 864	23 662
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés	16 000		16 000	16 000
. Prêts				
. Autres	130		130	130
<b>Total</b>	<b>980 539</b>	<b>74 434</b>	<b>906 105</b>	<b>922 783</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	3 004		3 004	3 308
<b>Créances</b>				
. Créances usagers et comptes rattachés				
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres				114 964
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	826 940		826 940	716 250
Charges constatées d'avance				2 883
<b>Total</b>	<b>829 944</b>		<b>829 944</b>	<b>837 405</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
<b>Total</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 810 483</b>	<b>74 434</b>	<b>1 736 049</b>	<b>1 760 188</b>

	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	1 129 086	1 087 544
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres		
<b>Report à nouveau</b>		
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	54 930	41 542
<b>Situation nette (sous-total)</b>	1 184 016	1 129 086
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	67 800	72 000
Provisions réglementées		
<b>Total</b>	<b>1 251 816</b>	<b>1 201 086</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés		
<b>Total</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	408 720	423 828
Emprunts et dettes financières diverses	20	20
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 496	80 419
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	6 585	7 321
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 411	47 513
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>Total</b>	<b>484 233</b>	<b>559 102</b>
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 736 049</b>	<b>1 760 188</b>

	du 01/01/2023	%	du 01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2023	PE	au 31/12/2022	PE	en euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
<b>Cotisations</b>	23 760	5,01	23 832	5,12	-72	-0,30
<b>Ventes de biens et services :</b>						
- ventes de biens	2 377	0,50	1 354	0,29	1 023	75,59
<i>dont ventes de dons en nature</i>						
- ventes de prestations de services	22 111	4,67	16 241	3,49	5 871	36,15
<i>dont parrainages</i>						
<b>Produits de tiers financeurs :</b>						
- Concours publics et subv. d'explo.						
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable						
- Ressources liées à la générosité du public :						
Dons manuels	340 583	71,86	318 826	68,44	21 758	6,82
Mécénats			4 000	0,86	-4 000	-100,00
Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières	85 046	17,94	85 401	18,33	-355	-0,42
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges	72	0,02	1 170	0,25	-1 098	-93,87
Utilisations des fonds dédiés			15 000	3,22	-15 000	-100,00
Autres produits						
<b>Total</b>	<b>473 949</b>	<b>100,00</b>	<b>465 822</b>	<b>100,00</b>	<b>8 127</b>	<b>1,74</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
Achats de marchandises	253	0,05	443	0,10	-190	-42,87
Variation de stocks	314	0,07	291	0,06	22	7,62
Autres achats et charges externes	184 568	38,94	178 572	38,33	5 996	3,36
Aides financières	119 847	25,29	145 009	31,13	-25 162	-17,35
Impôts, taxes et versements assimilés	227	0,05	163	0,03	64	39,33
Salaires et traitements	42 126	8,89	45 182	9,70	-3 056	-6,76
Charges sociales	14 847	3,13	14 694	3,15	153	1,04
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	48 412	10,21	19 466	4,18	28 946	148,70
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	25 523	5,39	22 752	4,88	2 771	12,18
<b>Total</b>	<b>436 116</b>	<b>92,02</b>	<b>426 572</b>	<b>91,57</b>	<b>9 544</b>	<b>2,24</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>37 833</b>	<b>7,98</b>	<b>39 251</b>	<b>8,43</b>	<b>-1 417</b>	<b>-3,61</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	9 477	2,00	4 882	1,05	4 595	94,12
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P.						
<b>Total</b>	<b>9 477</b>	<b>2,00</b>	<b>4 882</b>	<b>1,05</b>	<b>4 595</b>	<b>94,12</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	5 441	1,15	2 543	0,55	2 898	113,98
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
<b>Total</b>	<b>5 441</b>	<b>1,15</b>	<b>2 543</b>	<b>0,55</b>	<b>2 898</b>	<b>113,98</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>4 036</b>	<b>0,85</b>	<b>2 339</b>	<b>0,50</b>	<b>1 697</b>	<b>72,53</b>

	du	01/01/2023	%	du	01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au	31/12/2023	PE	au	31/12/2022	PE	en euros	%
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		41 870	8,83		41 590	8,93	280	0,67
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>								
Sur opérations de gestion		14 869	3,14		23	0,01	14 845	#####
Sur opérations en capital		4 200	0,89				4 200	#####
Reprises sur provisions, dépréciatio et transferts de charges								
<b>Total</b>		<b>19 069</b>	<b>4,02</b>		<b>23</b>	<b>0,01</b>	<b>19 045</b>	<b>#####</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>								
Sur opérations de gestion		6 008	1,27		71	0,02	5 937	#####
Sur opérations en capital								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
<b>Total</b>		<b>6 008</b>	<b>1,27</b>		<b>71</b>	<b>0,02</b>	<b>5 937</b>	<b>#####</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>13 061</b>	<b>2,76</b>		<b>-48</b>	<b>-0,01</b>	<b>13 109</b>	<b>#####</b>
Participation des salariés aux résultats								
Impôts sur les bénéfices								
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>502 495</b>			<b>470 728</b>		<b>31 767</b>	<b>6,75</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>447 565</b>			<b>429 186</b>		<b>18 379</b>	<b>4,28</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>54 930</b>	<b>11,59</b>		<b>41 542</b>	<b>8,92</b>	<b>13 388</b>	<b>32,23</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>								
Dons en nature		60					60	#####
Prestations en nature								
Bénévolat		39 796			32 586		7 210	22,13
<b>Total</b>		<b>39 856</b>			<b>32 586</b>		<b>7 270</b>	<b>22,31</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>								
Secours en nature								
Mise à disposition gratuite de biens								
Prestation en nature		60					60	#####
Personnel bénévole		39 796			32 586		7 210	22,13
<b>Total</b>		<b>39 856</b>			<b>32 586</b>		<b>7 270</b>	<b>22,31</b>



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2023**

## TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION &amp; FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....</b>	<b>4</b>
1.1. OBJET SOCIAL.....	4
1.2. NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES.....</b>	<b>6</b>
2.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1. <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2. <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2. DÉROGATIONS.....	6
2.2.1. <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....</b>	<b>7</b>
3.1. NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1. <i>Principes généraux</i> .....	7
3.1.2. <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	7
3.1.2.1. <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	8
3.1.3. <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	8
3.1.4. <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	9
3.1.5. <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	9
3.1.6. <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i> .....	9
3.1.7. <i>Stocks</i> .....	10
3.1.8. <i>Etat des échéances des créances</i> .....	10
3.1.9. <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	10
3.1.10. <i>Disponibilités</i> .....	11
3.1.11. <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	11
3.1.12. <i>Charges constatées d'avance</i> .....	11
3.2. NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	12
3.2.1. <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	12
3.2.2. <i>Fonds dédiés</i> .....	13
3.2.3. <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	14
3.2.3.1. <i>Tableau de variation</i> .....	14
3.2.3.2. <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	14
3.2.4. <i>Dettes</i> .....	14
3.2.4.1. <i>Etat des échéances</i> .....	14
3.2.4.2. <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	15
3.2.5. <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i> .....	15
3.3. AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN.....	15
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT.....</b>	<b>16</b>
4.1. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	16
4.2. PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	17
4.2.1. <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	17
4.2.1.1. <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	17
4.2.1.2. <i>Dons manuels</i> .....	17
4.2.1.3. <i>Mécénat</i> .....	17
4.2.1.4. <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i> .....	18
4.2.2. <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	18
4.2.2.1. <i>Parrainage des entreprises</i> .....	18
4.2.2.2. <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	18
4.2.2.3. <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	18-19

4.2.3.	<i>Subventions et autres concours publics.....</i>	19
4.2.4.	<i>Reprises sur provisions et dépréciations.....</i>	19
4.2.5.	<i>Utilisations des fonds dédiés.....</i>	19
4.3.	<b>CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....</b>	<b>20</b>
4.3.1.	<i>Modalités de répartition des charges.....</i>	20
4.3.2.	<i>Missions sociales.....</i>	21
4.3.3.	<i>Frais de recherche de fonds.....</i>	21
4.3.3.1.	<i>Frais d'appel à la générosité du public.....</i>	21
4.3.3.2.	<i>Frais de recherches des autres ressources.....</i>	21
4.3.4.	<i>Frais de fonctionnement.....</i>	21-22
4.3.5.	<i>Dotations aux provisions et dépréciations.....</i>	22
4.3.6.	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice.....</i>	22
4.4.	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....</b>	<b>22</b>
4.4.1.	<i>Principes généraux.....</i>	22
4.4.2.	<i>Principes de valorisation.....</i>	23
4.5.	<b>TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET LE CROD.....</b>	<b>24</b>
4.6.	<b>AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT.....</b>	<b>25</b>
4.6.1.	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes.....</i>	25
4.6.2.	<i>Charges et produits exceptionnels.....</i>	25
4.7.	<b>COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....</b>	<b>26</b>
4.7.1.	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER).....</i>	26-27-28-29-30
4.7.2.	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....</i>	30
4.7.3.	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....</i>	30
5.	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE.....</b>	<b>31</b>
5.1.	<b>AUTRES INFORMATIONS.....</b>	<b>31</b>
5.1.1.	<i>Informations relatives aux bénévoles.....</i>	31
5.1.2.	<i>Informations relatives au personnel salarié.....</i>	31
5.1.3.	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice.....</i>	32
5.1.4.	<i>Certification du nombre d'adhérents.....</i>	32

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;

- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Création de nouveaux ateliers comme la réflexologie et la cuisine.
- Développement des activités de sophrologie.

Mentionner également les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

## 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

#### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	293		293	0
Immobilisations corporelles	947 173	31 734	14 791	964 116
Immobilisations financières	16 130			16 130
<b>Total</b>	<b>963 596</b>	<b>31 734</b>	<b>15 084</b>	<b>980 246</b>

### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>31 734</b>	<b>14 791</b>
construction	30 131	
aménagement des extérieurs		
construction en cours		
aménagement des locaux (mobiliers, in	1 603	14 791
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>31 734</b>	<b>14 791</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques				
	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Amortis. Immob. Incorporelles	293			293
Amortis. Immob. Corporelles	40 521	48 421	14 791	74 151
Amortis. Immob. Financières				
<b>Total</b>	<b>40 814</b>	<b>48 421</b>	<b>14 791</b>	<b>74 444</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	30 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	30 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	10 ans
Bâtiments - Chauffage	20 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	20 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	20 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	16 000			16 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	130			130
<b>Total</b>	<b>16 130</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 130</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières	16 130		16 130
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances		0	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
<b>Total</b>	<b>16 130</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2023	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2023
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks	10		10	0
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	351 799	
Livrets et comptes épargne	111 330	9 477
Comptes à terme	363 811	
<b>Total</b>	<b>826 940</b>	<b>9 477</b>

### 3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
AVOIR NON PARVENUE		2 423
ACOMPTE ET AVANCES SUR FACTURES		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→		
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
<b>Autres créances</b>		
LEGS A RECEVOIR DU NATIONAL		42 631
SUBVENTION PACA 2019		3 835
SUBVENTION AGR2		6 000
SUBVENTION REGION SUD		60 000
ASS. SYNAPSE		75
→		
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>114 964</b>

### 3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Loyers photocopieur 1 <sup>er</sup> trimestre n+1		2 883
...		
...		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>2 883</b>

## 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	1 087 544	41 542						1 129 086
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>								
<b>Ecarts de réévaluation</b>								
<b>Réserves</b>								
<b>Report à nouveau</b>								
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	41 542	41 542		54 930				54 930
<b>Subventions d'investissement</b>	72 000					4 200		67 800
<b>Provisions réglementées</b>								
<b>Total</b>	<b>1 201 086</b>	<b>83 084</b>	<b>0</b>	<b>54 930</b>	<b>0</b>	<b>4 200</b>	<b>0</b>	<b>1 251 816</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		15 000	0	0	15 000	0
fonds d urgence versé par le national	2021	15 000			15 000	
→ ...						
<b>Total</b>		<b>15 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 000</b>	<b>0</b>

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises
<b>Provisions pour risques</b>			
→ Provisions pour litiges			
→ Autres provisions pour risques			
<b>Provisions pour charges</b>			
→ Provisions pour charges sur legs ou donations			
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs			
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite			
→			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Contenu de l'effectif salarié la provision pour engagements de retraite n'a pas été comptabilisée sur l'exercice 2023, le montant n'étant pas significatif.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine	404 220	27 948	145 316	230 956
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 496	58 496		
Dettes des legs ou donations	20	20		
Dettes fiscales et sociales	6 585	6 585		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	10 411	10 411		
Virements internes	4 500	4 500		
<b>Total</b>	<b>484 232</b>	<b>107 960</b>	<b>145 316</b>	<b>230 956</b>

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>6 586</b>	<b>7 322</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	1 765	2 012
→ Caisse de retraite	617	457
→ Caisse de mutuelle	49	230
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	17	15
→ Dettes congés à payer	3 034	3 456
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 039	1 103
→ Prélèvement à la source	65	49
<b>Total</b>	<b>6 586</b>	<b>7 322</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>58 497</b>	<b>80 420</b>
Fournisseurs	10 298	33 111
Fournisseurs IG LNCC	8 333	7 341
Fournisseurs factures non parvenues	5 513	5 429
Fournisseurs LNCC factures non parvenues	34 353	34 539
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Autres dettes :</b>	<b>10 411</b>	<b>47 513</b>
Double paiement du national sur une note de frais	411	411
Mécénat à rembourser		
Charges à payer (aides financières accordées)	10 000	16 500
Charges à payer au national aides financières pour la recherche		30 602
<b>Total</b>	<b>68 908</b>	<b>127 933</b>

## 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE 084 - COMITÉ DU VAUCLUSE	EMPLOIS		Déciembre 2023		Déciembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
1. MISSIONS SOCIALES	280 451,82	280 414,80	264 481,88	264 481,88	264 481,88	264 481,88
1.1 Réalisées en France	280 451,82	280 414,80	264 481,88	264 481,88	264 481,88	264 481,88
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	204 518,11	204 481,09	160 304,22	160 304,22	160 304,22	160 304,22
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	75 933,71	75 933,71	104 177,66	104 177,66	104 177,66	104 177,66
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	74 871,88	74 871,88	72 476,68	72 465,35	72 476,68	72 465,35
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	74 871,88	74 871,88	72 476,68	72 465,35	72 476,68	72 465,35
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	92 240,96	85 633,14	92 227,24	88 242,67	92 227,24	88 242,67
3.1 Frais d'information et de communication	2 632,50	2 632,50	3 617,30	3 617,30	3 617,30	3 617,30
3.2 Frais de fonctionnement	61 584,12	60 984,44	78 849,99	74 877,42	78 849,99	74 877,42
3.3 Autres charges	28 024,34	22 016,20	9 759,95	9 747,95	9 759,95	9 747,95
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES						
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE						
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>447 564,66</b>	<b>440 919,82</b>	<b>429 185,80</b>	<b>425 189,90</b>	<b>429 185,80</b>	<b>425 189,90</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>54 930,27</b>		<b>41 542,06</b>		<b>41 542,06</b>	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Déciembre 2023		Déciembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	13 814,90	13 814,90		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	26 041,00	26 041,00	32 586,00	32 586,00
<b>TOTAL</b>	<b>39 855,90</b>	<b>39 855,90</b>	<b>32 586,00</b>	<b>32 586,00</b>

### 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

LA LIQUE 084 - COMITÉ DU VAUCLUSE	RESSOURCES		Déciembre 2023		Déciembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-482 779,54	-482 779,54	-451 645,84	-451 645,84	-451 645,84	-451 645,84
1.1 Cotisations sans contrepartie	-23 760,00	-23 760,00	-23 832,00	-23 832,00	-23 832,00	-23 832,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-340 583,36	-340 583,36	-322 825,82	-322 825,82	-322 825,82	-322 825,82
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-118 436,18	-118 436,18	-104 988,02	-104 988,02	-104 988,02	-104 988,02
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-19 705,39		-3 995,90		-3 995,90	
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises						
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-575,00		-2 889,00		-2 889,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-19 130,39		-1 106,90		-1 106,90	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS						
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-10,00	-10,00	-86,12	-86,12	-86,12	-86,12
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS			-15 000,00		-15 000,00	
<b>TOTAL</b>	<b>-502 494,93</b>	<b>-482 789,54</b>	<b>-470 727,86</b>	<b>-451 731,96</b>	<b>-470 727,86</b>	<b>-451 731,96</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Déciembre 2023		Déciembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-39 855,90	-39 855,90	-32 586,00	-32 586,00
Bénévolat	-39 796,00	-39 796,00	-32 586,00	-32 586,00
Prestations en nature				
Dons en nature	-59,90	-59,90		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>-39 855,90</b>	<b>-39 855,90</b>	<b>-32 586,00</b>	<b>-32 586,00</b>

#### **4.2.1 Produits liés à la générosité du public**

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

##### **4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie**

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

##### **4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers**

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

<b>Etat du contributeur</b>	<b>Montant total des avantages et des ressources</b>
Total pays X	0
Total pays Y	0
Total pays Z	0
<b>Total</b>	<b>0</b>

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

##### **4.2.1.3 Mécénat**

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### **4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public**

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
Recettes tirées des manifestations	1 586	877
Ventes (dont abonnement à vivre)	693	477
Prestations de services et autres ventes	21 906	16 028
Autres produits affectées aux missions sociales	303	213
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
Produits financiers	9 477	4 882
Quote-part de générosité reçues d'autres entités	84 471	82 512
<b>Total</b>	<b>118 436</b>	<b>104 989</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### **4.2.2 Produits non liés à la générosité du public**

##### **4.2.2.1 Parrainage des entreprises**

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

##### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

##### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>		
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
<b>Parrainage et recherche partenariat</b>		
<b>Contributions financières sans contrepartie</b>	575	2 889
Produits exceptionnels	19 130	1 107
<b>Total</b>	<b>19 705</b>	<b>3 996</b>

#### 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* ».

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		15 000
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>15 000</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance.

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

- Les consommations d'électricité sont réparties de la façon suivante 33,33 % en fonctionnement général et 66,67 % en fonctionnement lié aux actions en direction des malades.

- Les frais généraux (télécom, entretien et consommation photocopieur ,,,) sont répartis de la façon suivante ; 50 % en frais de fonctionnement générale, 25 % en fonctionnement lié aux actions en direction des malades, 20 % au fonctionnement lié à la prévention et 5 % au fonctionnement lié à la recherche.

- Les dotations aux amortissements concernant la construction sont répartis de la façon suivante 33,33 % en fonctionnement et 66,67 % pour le fonctionnement lié aux actions en direction des malades, Ces répartitions gardent un caractère permanent.

Cette méthodologie a été validée par le Conseil d'Administration.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	6 486		6 623	13 109
Assurance			570	570
Electricité et eau	2 222		1 873	4 095
Téléphone	1 232	351	1 074	2 657
Affranchissement	27 496	6 648	101	34 245
Autres (à préciser) ....				0
<b>Total</b>	<b>37 435</b>	<b>7 000</b>	<b>10 241</b>	<b>54 676</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	18 424	17 921
Actions d'information, de prévention et de dépistage	15 353	14 969
Actions de formation		
Actions de recherche	3 071	2 952
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	6 141	6 041
Frais de fonctionnement (dont communication)	13 983	17 993
<b>Total</b>	<b>56 973</b>	<b>59 876</b>

## 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	120 065	123 702
Actions d'information, prévention, dépistage	22 048	24 840
Actions de formation	25 415	228
Actions de recherche	4 180	10 852
Actions autres	499	683
<b>Total</b>	<b>172 206</b>	<b>160 305</b>
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	9 818	6 500
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	66 116	97 678
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>75 934</b>	<b>104 178</b>

## 4.3.3 Frais de recherche de fonds

### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

## 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	2 633	3 617
Frais de gestion	61 527	72 648
Frais de formation		
Impôts et taxes	57	59
Cotisations statutaire 10 %		6 143
Charges financières	5 879	3 200
Dotations aux amortissements	16 137	6 489
Charges exceptionnelles	6 008	71
<b>Total</b>	<b>92 241</b>	<b>92 227</b>

#### **4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations**

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### **4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

### **4.4.1 Principes généraux**

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### **4.4.2 Principes de valorisation**

<b>Nature de la contribution</b>	<b>Méthode de valorisation</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	39 856	32 586
<b>Total</b>		<b>39 856</b>	<b>32 586</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses.

## 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	31				222						253
Variation de stock							314				314
Autres achats et charges externes	66 481				68 595		49 492				184 568
Aides financières	43 913	75 934									119 847
Impôts, taxes et versement assimilés	145				24		57				227
Salaires et traitements	27 349				4 558		10 218				42 126
Charges sociales	8 837				1 473		4 537				14 847
Dotations aux amortissements et dépréciations	32 275							16 137			48 412
Dotations aux prévisions											0
Reports en fonds dédiés											0
Autres charges	25 487						36				25 523
Charges financières							5 441				5 441
Charges exceptionnelles							6 008				6 008
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices											0
<b>TOTAL</b>	<b>204 518</b>	<b>75 934</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>74 872</b>	<b>0</b>	<b>76 104</b>	<b>16 137</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>447 565</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole			13 815	26 041	39 856
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 815</b>	<b>26 041</b>	<b>39 856</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	5 513
<b>Total</b>	<b>5 513</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ Régularisation recettes 2022	293
- Annulation divers chèques 2020 non débités	563
→ opération Leclerc 2022	10 602
- Régularisation mutuelle	43
- Régularisation des Retenues de Garantie	3 367
<b>Total</b>	<b>14 868</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
annulation du bordereau de 2021 comptabilisé 2 fois	2 173
Subvention Région sud de 2019 solde non payé	3 835
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 084 - COMITÉ DU VAUCLUSE	Décembre 2023	Décembre 2022
RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-482 779,54</b>	<b>-451 645,84</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-23 760,00	-23 832,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-340 583,36	-322 825,82
Dons manuels non affectés	-337 567,41	-315 763,18
Dons manuels affectés	-3 015,95	-3 062,64
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat		-4 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-118 436,18	-104 988,02
Manifestations	-1 586,00	-876,70
Ventes (dont abonnement à vivre)	-692,90	-477,00
Prestations et autres ventes	-600,00	
Activités de récupération	-21 306,00	-16 028,00
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-303,00	-212,50
Autres produits affectés		
Produits financiers	-9 477,21	-4 882,19
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-84 471,07	-82 511,63
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>-10,00</b>	<b>-86,12</b>
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>-482 789,54</b>	<b>-451 731,96</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>-482 789,54</b>	<b>-451 731,96</b>

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1 146 933,60	1 100 925,86
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	41 869,72	26 542,06
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		19 465,68
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 188 803,32	1 146 933,60

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-39 855,90</b>	<b>-32 586,00</b>
Bénévolat	-39 796,00	-32 586,00
Prestations en nature		
Dons en nature	-59,90	
<b>TOTAL</b>	<b>-39 855,90</b>	<b>-32 586,00</b>

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	084 - COMITÉ DU VAUCLUSE EMPLOIS PAR DESTINATION CER	Décembre 2023 TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	Décembre 2022 TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>280 414,80</b>	<b>264 481,88</b>
<b>1.1 Réalisées en France</b>		<b>280 414,80</b>	<b>264 481,88</b>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>204 481,09</i>	<i>160 304,22</i>
<b>Actions en direction des malades, des proches et étos de santé</b>		<b>152 340,03</b>	<b>123 702,35</b>
hébergement transport			
Aménagement au sein des étos de santé			
<b>Soins de supports</b>		<b>152 340,03</b>	<b>123 702,35</b>
Soins de support soutien psychologique		11 630,00	11 300,00
Soins de support activités physiques		29 829,00	26 435,00
Soins de support soutien esthétique			
Soins de support soutien nutrition		942,70	132,00
Soins de support autres		2 340,00	
Information, orientation			16,00
Visite des malades			
Accompagnement social aide à l'insertion sociale			
Secours financiers aide à domicile		43 913,08	40 831,56
<b>Soins à domicile</b>			
Subvt aux associations de malades			
EDT (équipements de diagnostic et/ou traitements)			
Fonctionnement de la mission		63 665,23	44 967,79
<b>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</b>		<b>22 047,79</b>	<b>24 839,50</b>
<b>Prévention primaire</b>		<b>100,00</b>	<b>122,90</b>
Prévention primaire tabac			9,40
Tabac précarité			
Prévention primaire cancer professionnels			
Prévention primaire alcool			
Prévention primaire soleil		100,00	50,00
Prévention primaire alimentation			46,50
Prévention activités physiques			17,00
Prévention risques environnementaux			
interventions en milieu scolaire			26,00
Concours scolaire			
Agenda scolaire et outils pédagogiques			
Clap Santé		294,30	308,25
Dépistage cancer du sein		980,00	666,00
Dépistage colon rectum		614,00	439,00
Dépistage utérus			
Dépistage prostate			
Dépistage peau			
Autres dépistages			
Information du public			33,00
Vivre		130,42	128,61
Fonctionnement de la mission		19 929,07	23 095,74
<b>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</b>		<b>25 414,57</b>	<b>227,52</b>
Actions de formation professionnels et autres publics			
Autres actions de formation dans le cadre des missions sociales			
Fonctionnement de la mission		25 414,57	227,52
<b>Actions de société et politique de santé</b>		<b>498,52</b>	<b>682,56</b>
Observatoire sociétal des cancers		498,52	
Actions nationales en faveur des proches			
Représentations des usagers			
Représentations des usagers			
Animation politique du réseau			
Visibilité actions politiques			
Assurer portage du plaidoyer			
Promotions des droits des personnes			
Actions nationales en faveur des médecins généralistes			
Ethique et cancers			
Documentation			
Fonctionnement de la mission			682,56
Fonctionnement de la mission plaidoyer			
<b>Actions internationales réalisées par l'organisme</b>			
Fonctionnement actions internationales			
international actions réalisées			
international actions réalisées			
<b>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</b>		<b>4 180,18</b>	<b>10 852,29</b>
Congrès-symposiums-réunions			
Autres dépenses de recherche		4 180,18	10 852,29
Autres dépenses de recherche			



LA LIQUE Fondation de France	084 - COMITÉ DU VAUCLUSE	Décembre 2023	Décembre 2022
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
Subvt de fonct Recherche épidémiologique			
Subvention d'équipement Recherche épidémiologique			
Subvt de fonct Recherche science humaines et sociales			
Subvention d'équipement Recherche science humaines et sociales			
Mission reversement legs			
Autres actions			
Registre des cancers			
Prix			
Actions de société et politique de santé			
Observatoire sociétal des cancers			
Actions nationales en faveur des proches			
Représentations des usagers			
Promotion des droits des personnes			
Actions nationales en faveur des médecins généralistes			
Ethique et cancers			
Documentation			
Fonctionnement de la mission			
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>			
Actions réalisées par l'organisme			
Cotisations internationales			
Subventions diverses internationales			
Subventions diverses internationales			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FOND</b>	<b>74 871,88</b>	<b>72 465,35</b>	
<b>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</b>	<b>74 871,88</b>	<b>72 465,35</b>	
Frais d'appel de dons	64 767,50	62 336,52	
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons	7 656,46	9 453,25	
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes	2 447,92	655,58	
Achats pour manifestations	2 447,92	655,58	
Achats pour ventes			
Activités de récupérations			
<b>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</b>			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dep			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat recherche			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>85 633,14</b>	<b>88 242,67</b>	
<b>3.1 Frais d'information et de communication</b>	<b>2 632,50</b>	<b>3 617,30</b>	
Frais d'information et de communication externe	2 632,50	3 617,30	
Frais d'information et de communication interne			
<b>3.2 Frais de fonctionnement</b>	<b>60 984,44</b>	<b>74 877,42</b>	
Frais de gestion	60 926,95	68 674,93	
Formation administrative			
Impôts et taxes	57,49	59,48	
Cotisation statutaire 10%		6 143,01	
<b>3.3 Autres charges</b>	<b>22 016,20</b>	<b>9 747,95</b>	
Charges financières	3 878,88	3 199,99	
Dotations aux amortissements	16 137,32	6 488,56	
Charges exceptionnelles		59,40	
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>440 919,82</b>	<b>425 189,90</b>	
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			
<b>5. REPORTS EN FOND D'EXERCICE</b>			
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>41 869,72</b>	<b>26 542,06</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>482 789,54</b>	<b>451 731,96</b>	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FOND</b>	<b>13 814,90</b>	

	084 - COMITÉ DU VAUCLUSE	Décembre 2023	Décembre 2022
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		26 041,00	32 586,00
TOTAL		39 855,90	32 586,00

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
=- Utilisation			
=+Report			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice			

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009.

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc. ...				
<b>Bénévoles "administratifs"</b>				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	9	1507		26040,96
<b>Bénévoles de terrain</b>				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...			0,00	0
Organisation de manifestations	11	796	0,48	13 214
Communication, démarches auprès des médias			0,00	0
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...			0,00	0
Autres. Construction de la Maison Ligue			0,00	0
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>2 303</b>	<b>0,48</b>	<b>39 255</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

#### 5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	3	1 937	1
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>1 937</b>	<b>1</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### **5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice**

<b>Rubriques</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	
6257 - Réceptions	Restauration	
...	...	
...	...	
...	...	
<b>Total</b>		<b>0</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion, réglées directement par le comité.

### **5.1.4 Certification du nombre d'adhérents**

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2 970 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

ADMINISTRATEURS

J.C. GERMAIN  
J. DREVEYTON  
P. GERMAIN

MANDATAIRES

L. PACIELLO  
S. DUPLEX  
O. GERMAIN  
N. SEGUIN  
G. ARBONA  
S. RIEU  
J.D. DREVEYTON  
L. LAUGIER  
C. MORETTI

## **ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DE VAUCLUSE**

---

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

*Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023*

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**  
**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023**

**LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DE VAUCLUSE**

*Association*

285 Rue Raoul Follereau  
84000 AVIGNON

Aux membres du comité,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

***CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT***

---

**Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de Commerce, qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé :

1. Avec l'Association « Vivre comme avant » :

- **Personne concernée : Madame Maïté SANCHEZ, administratrice du comité de Vaucluse.**
- **Nature et objet : Aide accordée par le comité de Vaucluse à l'association « vivre comme avant ».**
- **Modalités : Le conseil scientifique du comité de Vaucluse a décidé d'accorder en date du 27 avril 2023 à l'association « vivre comme avant » une subvention de 3 500 €.**

2. Avec l'Association « Provence stomie contact » :

- **Personne concernée : Monsieur Laurent MINEUR, administrateur du comité de Vaucluse et représenté par Danièle BARTHELEMY.**
- **Nature et objet : Aide accordée par le comité de Vaucluse à l'association « Provence Stomie Contact ».**
- **Modalités : Le conseil scientifique du comité de Vaucluse a décidé d'accorder en date du 27 avril 2023 à l'association « Provence Stomie Contact » une subvention de 3 000 €.**

A Avignon, le 28 mars 2024

S.A. J. CAUSSE & Associés

Gilles Arbona

*Commissaire aux Comptes Associé*

